

16 VENTOSE AN 228

Nathalie LE MEL, un nom qui claque comme un drapeau.

Décédée à l'âge de 95 ans et enterrée en 1921 dans l'anonymat total, trois personnes assistant à son enterrement...

L'hommage que nous lui rendons ce jour n'en est que plus mérité.

C'est aussi un hommage posthume et actuel à la longue lutte des femmes pour leur émancipation sociale, économique, politique contre le patriarcat et toutes les discriminations de genres.

Communarde, ouvrière, révoltée, insurgée, bagnarde la petite brestoise a tenu bon et nous envoie un exemple à nous qui nous débattons dans la tranquille contradiction, loin de la fureur sauvage et assassine des Versaillais et du bandit Thiers.

Ce message personne de mieux que Karl Marx ne l'a exprimé dans son pamphlet « la guerre civile en France »

« Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l'État et de la faire fonctionner pour son propre compte. L'instrument politique de son asservissement ne peut servir d'instrument politique de son émancipation. » ;

« L'énorme parasite gouvernemental, qui enserme le corps social comme un boa constrictor dans les mailles universelles de sa bureaucratie, de sa police, de son armée permanente, de son clergé et de sa magistrature, date du temps de la monarchie absolue. »

« Peut-être la Commune de Paris tombera-t-elle, mais la révolution sociale qu'elle a entreprise triomphera. Son lieu de naissance est partout. »

Nul besoin de réécrire l'histoire, mais il reste à la classe ouvrière internationale et à elle seule à trouver la voie de l'émancipation collective à l'époque où la bourgeoisie pourrissante condamne la planète et le vivant à la destruction totale.

Communardes et communards, vous êtes montés à l'assaut du ciel, saurons nous à notre tour être vos dignes successeurs.

Vive la révolution sociale.

Vive la commune.

Vive l'Internationale.

Gloire à Nathalie, à Louise et à toutes les combattantes.